



**Association du comité de
défense de l'hôpital public
et de la maternité de Sarlat**



Le 16 décembre 2022

Depuis le 28 juillet 2022, le service des urgences de l'hôpital de Sarlat a été malheureusement contraint de passer en mode dégradé, ce que la Direction de l'hôpital qualifie de régulé.

En pleine période estivale, le Comité de défense a adressé aux élus, un courrier pour exposer la situation dramatique et stressante vécue par de nombreux usagers et patients.

En dépit de tout le dévouement permanent des personnels, nous ne pouvons accepter la mise en place, **dans la durée**, d'une Équipe Para Médicale d'Urgence (EPMU).

Ainsi, lorsqu'un des deux médecins urgentistes est absent, l'équipe de SMUR ne peut sortir.

C'est le SAMU 24 infirmiers, avec un infirmier et un ambulancier aide-soignant-conducteur qui est envoyé sur les lieux de détresse avec une lourde responsabilité médicale.

Malgré l'existence de protocoles (qui encadrent l'intervention de cette équipe) et le professionnalisme de ces soignants, cette équipe, malgré toute sa bonne volonté, **ne peut remplacer, un médecin urgentiste** qui a derrière lui **11 ans d'études**.

De nombreux médecins urgentistes, dont certains chefs de service, ont souligné **le risque élevé de pertes de chances, et donc de décès**.

De nombreux élus ont jugé notre demande légitime et ont signé cet appel :

les sénateurs Marie-Claude Varailas et Serge Mérillou, le député Sébastien Peytavie, le Président du conseil départemental, Germinal Peiro, et deux de ses vice-présidents, Michel Lajugie et Christian Teillac,

vingt-et-un maires :

Allas-Les Mines, Archignac, Beynac, Le Bugue, Calviac-en-Périgord, Campagnac-lès-Quercy, Carlux, La Chapelle-Aubareil, Daglan, Les Farges, Jayac, Lavaur, Marquay, Prats-de-Carlux, Prats-du-Périgord, Pays-de-Belvès, Saint-Aubin-de-Nabirat, Saint-Geniès, Simeyrols, Tursac, Vézac,

et des conseillers : Mme Garrigou, M. Labadie, Mme Paoli, Mme Raffier, Mme Benaglia, M. Gauthier Jean-Pierre, M. Ferreyra, Mme Fuzelier, M. Martinet, M. Teillac, M. Gondal.

Nous remercions ces élus et tous ceux qui ont signé notre pétition que nous remettrons à Madame la Directrice du Groupement Hospitalier de Territoire (G H T) qui regroupe 11 établissements publics de santé du Département : Belvès, Bergerac, Domme, Excideuil, Lanmary, Nontron, Périgueux, Ribérac-Dronne-Double, Saint-Astier, Sarlat, Vauclaire

Rejoignez-nous, informez-vous, adhérez à l'association pour 5€ par an !

Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr

ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o Mme Bencheikh Bernadette,

8 rue du 26 juin44, 24200 Sarlat

Tél. : 0781057814 ou 0668748739

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins